

Formation Continue Cystite complète - Prise en charge des cystites à l'officine

Programme DPC n°88882425021

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : CHRISTIANE FORESTIER

UFR de Pharmacie

TSA 50400 28, place Henri Dunant 63001 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 17 79 94 @ : christiane.forestier@uca.fr

CONCEPTEUR et FORMATEUR : Dr CLEMENT THEIS

Praticien Hospitalier,

Service Maladies infectieuses, CHU Clermont-Ferrand

ctheis@chu-clermontferrand.fr

LISTE DES INTERVENANTS :

Lise BERNARD (MCU-PH, Pharmacie hospitalière, UFR Pharmacie UCA et CHU Clermont-Ferrand)

Christiane FORESTIER (PU, Bactériologie, UFR Pharmacie UCA)

Bénédicte PERETON (MC Associée, UFR Pharmacie UCA)

Chantal SAVANOVITCH (MCU, Santé publique, UFR Pharmacie UCA)

Clément THEIS (PH, service Maladies infectieuses, CHU Clermont-Ferrand)

PUBLICS CONCERNES : Titulaires d'un diplôme de Docteur en Pharmacie

Ne peuvent pas s'inscrire les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 9 mars 2023 (protocole de coopération pour la prise en charge de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles dans le cadre de l'exercice en structure coordonnée) ou au titre des arrêtés du 18 février 2021 et du 14 septembre 2023 (expérimentation Osys), ni les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la partie TROD au titre de l'arrêté du 1er août 2016 (TROD en général).

PRESENTATION

Cette formation de 4 heures, assurée par des enseignants des UFR de Pharmacie de l'UCA et un praticien hospitalier du CHU de Clermont-Ferrand, répond aux enjeux du bon usage des antibiotiques dans le cadre du traitement des cystites chez la femme de 16 à 65 ans. Elle couvre l'ensemble des étapes de la prise en charge à l'officine : identification des signes et symptômes spécifiques et connaissance des diagnostics différentiels, réalisation et interprétation des tests rapides d'orientation diagnostique et, le cas échéant, prescription d'une antibiothérapie. Elle inclut également la vérification de l'éligibilité du patient, le respect des conditions matérielles de réalisation des tests, l'accompagnement et l'orientation du patient selon son âge et le résultat des tests. Elle s'inscrit dans le cadre réglementaire concernant l'élargissement des compétences des pharmaciens d'officine à délivrer des antibiotiques pour les cystites dès lors que le test rapide d'orientation diagnostique s'avère positif et avec un entretien avec le patient.

ORIENTATIONS NATIONALES VISEES (DPC) : Arrêté du 7 septembre 2022 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2023 à 2025.

- *Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge. Orientation n°2 : Prévention des infections et de l'antibiorésistance*
- *Amélioration de l'organisation, de la pertinence et la qualité des soins. Orientation n°31 : Bon usage des médicaments*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Assurer une actualisation et une appropriation des connaissances sur la prévention et le contrôle de la pathologie infectieuse communautaire courante qu'est la cystite, ainsi que sur le bon usage des antibiotiques nécessaires aux traitements curatifs de cette infection. Ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de l'usage des antibiotiques, à travers l'acquisition des compétences permettant une orientation des patients à bon escient en s'appuyant sur la réalisation de tests de dépistage.

Compétences techniques :

- Organiser les conditions techniques du Test Urinaire (matériel et locaux nécessaires, élimination des déchets, etc...)
- Réaliser le test urinaire de recherche de nitriturie et de leucocyturie, dans le cadre de bilan de symptôme(s) évocateur(s) d'une cystite aiguë non compliquée chez la femme.
- Prescrire une antibiothérapie adaptée s'inscrivant dans les recommandations des bonnes pratiques en termes d'antibiothérapie.

Compétences non techniques :

- Connaître des textes législatifs qui encadrent la réalisation à l'officine des tests urinaires
- Vérifier les critères d'éligibilité du patient selon les algorithmes de prise en charge figurant aux annexes des arrêtés
- Appréhender les signes cliniques de la cystite
- Orienter le patient en fonction des informations recueillies
- Sécuriser la délivrance d'antibiotiques et favoriser son bon usage grâce à une bonne connaissance de l'antibiothérapie.
- Transmettre l'information au médecin traitant et tracer l'intervention
- Mettre en place la démarche d'assurance qualité (procédures pour la réalisation du test urinaire, la traçabilité et la communication au patient).

PROGRAMME : 4 HEURES

Le programme se déclinera en :

- 3 séquences incluant des capsules vidéo, accompagnées d'évaluation des connaissances en distanciel
- Un atelier en présentiel

METHODES ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

Les modalités pédagogiques seront dans un format mixte (non-présentiel et présentiel).

- Les modalités pédagogiques non présentielles permettront un apprentissage en autonomie de l'apprenant au travers d'un e-learning utilisant la plateforme MOODLE (Université Clermont Auvergne, avec identifiant et mot de passe communiqué après inscription). L'e-learning sera associé à une auto-évaluation des apprentissages en termes de connaissances et de compétences (pré-tests et post-tests).

L'objectif pédagogique des modules non présentiels sera l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales pour l'apprenant, en vue d'une mise en application dans la formation pédagogique présentielle.

- Les modalités pédagogiques présentielles permettront une continuité de l'apprentissage (méthode affirmative), associé à des mises en situation pratiques (méthodes interrogatives et actives). Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en pré-formation présentielle. Une évaluation des pratiques professionnelles sera réalisée dans le cas de mises en situation. La formation pédagogique présentielle sera clôturée par une évaluation individuelle et collective.

Enfin, une mesure de la satisfaction des apprenants sera réalisée à la fin de la formation dans un objectif d'amélioration de la formation.

| Formation théorique à distance | |
|--|---|
| Pré-évaluation cognitive : QCM | |
| <p><u>SEQUENCE 1 (2H dont 15' en distanciel)</u></p> <p>Signes et symptômes de la cystite aiguë simple et prise en main du logigramme</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Espèces bactériennes à l'origine de cystites en secteur communautaire ✓ Traitements antibiotiques adaptés : molécules et posologie ✓ Niveaux de résistance associés à ces antibiotiques ✓ Risque de mésusage des antibiotiques pour mieux communiquer et améliorer l'adhésion des patients. <p>Objectifs : connaître les étiologies des cystites du secteur communautaire et maîtriser leurs traitements antibiotiques</p> | <p>FORMATION A DISTANCE (Capsules vidéo) et EN PRESENTIEL (PHARMACIE PEDAGOGIQUE DE L'UFR PHARMACIE)</p> |
| <p><u>SEQUENCE 2 (1/2H dont 15' en distanciel)</u></p> <p>Test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rappel sur la physiopathologie de l'arbre urinaire ✓ Les signes cliniques devant faire suspecter une cystite <p>Les signes cliniques différentiels permettant d'orienter vers une consultation médicale.</p> <p>Objectifs : connaître les signes cliniques distinctifs permettant de diagnostiquer une cystite afin d'orienter les patients vers une prise en charge optimale</p> | |
| <p><u>SEQUENCE 3 (1H30 dont 15' en distanciel)</u></p> <p>Prescription</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Principe du dépistage de la bandelette urinaire ✓ Modalités pratiques du prélèvement d'urines ✓ Réalisation et interprétation du test <p>Objectifs : maîtriser les aspects théoriques et pratiques des TROD à l'officine et en maîtriser les limites d'interprétation</p> | |
| Post-évaluation cognitive : QCM | |

SANCTION DE LA FORMATION :

Les pharmaciens compléteront un QCM de 10 items portant sur les compétences acquises au cours de la formation dont les critères d'exclusion, le score de Mac Isaac, le TROD angine et la prescription.

Une attestation Universitaire de formation et attestation DPC sera délivrée sous réserve de valider a minima 8 items sur 10.

DUREE ET CALENDRIER DE LA FORMATION :

Les enseignements auront lieu à : UFR de Pharmacie (Pharmacie pédagogique)
28, place Henri Dunant 63000 CLERMONT-FERRAND

| | | |
|------------|----------------------------|-------------------------------------|
| Sessions : | 04/04/25, 16h30-20h | 12 candidats maximum / 6 au minimum |
| | 09/09/25, 16h30-20h | 12 candidats maximum / 6 au minimum |

COUT DE LA FORMATION (tarifs 2025) :

Tarif Unique : **309 € TTC** (repas et déplacement non inclus)

Financement personnel / Prise en charge par un financeur donnant lieu à un(e) contrat / convention de formation professionnelle.

RENSEIGNEMENT ET CANDIDATURES :

Renseignements pédagogiques : Christiane Forestier christiane.forestier@uca.fr

Candidature : dossier à télécharger <https://pharmacie.uca.fr/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/dossier-candidature>

Pièces à fournir : CV (obligatoire) - copie du diplôme concerné (obligatoire)

à retourner par mail à : @umfcs.medpha@uca.fr



 UFR de Pharmacie - Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S)
28 place Henri Dunant – TSA 50400 - 63003 CLERMONT-FERRAND
TEL : 04.73.17.80.25